

➔ SORTIE D'ÉTÉ
LOÈCHE-LES-BAINS
SAMEDI 29 JUIN 2013

➔ SKICROSS
PRÉSENTATION
DE ROMAIN DESTRAZ
JEUDI 6 JUIN 2013

➔ SORTIE D'UN LIVRE
« VOISINAGES ET CONFLITS.
LES PARTIS POLITIQUES
SUISSES EN MOUVEMENT »
MARDI 11 JUIN 2013

Dossier spécial

Les partis politiques et les nouveaux outils de communication

Le dossier en détail

- DÉBAT PUBLIC : « LES PARTIS POLITIQUES ET LES NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION : RÉVOLUTION OU EFFET DE MODE ? »
- L'EXPÉRIENCE DE « PÂTÉ FROID » • « FACEBOOK OR NOT FACEBOOK ? »





Golay Immobilier

Gérance - Courtage - PPE

Golay Immobilier SA
Grand-Chêne 2
1003 Lausanne
Tél. 021 341 01 01
Fax 021 341 01 00

Case postale 7271
1002 Lausanne
Service location :
Tél. 021 341 01 10

- **Conseil immobilier**
- **Gérance et rénovation d'immeubles**
- **Administration de PPE**
- **Courtage**
- **Remises de commerces**

www.golay-immobilier.ch



uspi^P val SwissRéseau

Les amis du cercle

BRUXELLES CAFÉ



Premier bar-resto belge au ♥ de Lausanne

Grand choix de bières en pression et en bouteille

Possibilité de soirées à thème, entreprise, anniversaire, after work, jusqu'à 150 pers.

Ouvertures :

lundi – mardi : 11h à 00h mercredi – jeudi : 11h à 01h
vendredi – samedi : 11h à 02h dimanche : 11h à 00h

**Brunch tous les dimanches de 11h à 16h,
puis cuisine chaude non-stop jusqu'à 22h30**



Place de la Riponne 1 – 1005 Lausanne

Tél. 021/311.33.01

e-mail : info@bruxellescafe.ch – www.bruxellescafe.ch

INFOS N° 2 | Mai 2013



Adresse de la rédaction

Cercle Démocratique Lausanne
Place de la Riponne 1
1005 Lausanne
Tél. 021 320 80 21
Fax 021 320 60 86
CCP 10-763-3
www.cercle-democratique.org

Rédaction

Pascal Nicollier
Conception graphique
Sylvain Froidevaux
Alexandre Moret
info@sfxmedia.ch

Publicité et impression

PCL Presses Centrales SA
Case Postale 137
Av. de Longemalle 9
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 51
Fax 021 320 59 50
pcl@worldcom.ch
CDL Infos paraît 4 fois par an.

Tirage

1400 ex.

Changement d'adresse

A annoncer à la rédaction.

Page de garde:

© iStockphoto

5 EDITORIAL

Aucune peur des mots, mais bien des maux

7 SORTIE D'ÉTÉ

Loèche-les-Bains, le samedi 29 juin 2013

9 SKICROSS

Présentation de Romain Détraz le jeudi 6 juin 2013

11 SORTIE D'UN LIVRE

« Voisinages et conflits. Les partis politiques suisses en mouvement »

12 DÉBAT PUBLIC

« Les partis politiques et les nouveaux outils de communication : révolution ou effet de mode? »

14 DOSSIER SUR LES PARTIS POLITIQUES ET LES NOUVEAUX OUTILS DE COMMUNICATION

- L'expérience de « Pâté Froid »
- « Facebook or not Facebook? »

19 DES CALÉS

Touriste !

20 A VOTRE BONNE SANTÉ !

Accident Vasculaire Cérébral (AVC)

22 MUTATIONS

Départs du comité du Cercle

23 PAYS DE VAUD, VU DU CIEL

Concours devinette

24 LES GRANDES FIGURES DU RADICALISME VAUDOIS

Marcel Pilet-Golaz (1889-1958)

27 VUE DU CONSEIL

Quand bonté rime avec charité

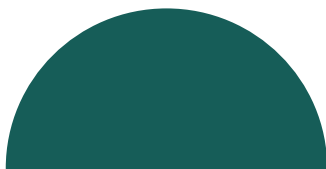
29 DROIT AU BUT

Le droit de réponse

31 TIR

Résultats 2012-2013

32 CALENDRIER



HOTEL BELLERIVE



**Profitez des tarifs préférentiels offerts aux abonnés du bulletin
et à leurs connaissances**

Vue imprenable - Parking gratuit assuré
Fitness, Sauna, Hammam - Confortable, abordable
Bibliothèque, Salon - Wifi gratuit - Bar-Pub

Av. de Cour 99, CH-1007 Lausanne
Tél.: +41 21 614 90 00, Fax: +41 21 614 90 01
www.hotelbellerive.ch, info@hotelbellerive.ch

Brasserie-Restaurant Le Vaudois

Ouvert tous les jours de 7 h à 24 h
(ve. et sa. 2 h)
Cuisine non-stop de 11 h30 à la fermeture
Soirées dancing avec orchestre
Carnotzet pour mets au fromage
Salles pour banquets et séminaires
de 20 à 160 personnes

P Valentin et Riponne

Pl. de la Riponne 1 – 1005 Lausanne
Tél. 021 331 22 22 – Fax 021 331 22 23
E-mail: info@levaudois.ch

Ouvert le dimanche



AUCUNE PEUR DES MOTS, MAIS BIEN DES MAUX



➔ **PAR PASCAL PETER**
PRÉSIDENT DU CDL

Fruit de notre civilisation moderne, fait connu mais sporadiquement dénoncé, l'hygiénisme gagne peu à peu notre société. Alors qu'aujourd'hui on se « contente » d'interdire la fumée dans les établissements publics, d'obliger le tri des déchets (à la maison comme sur les trottoirs ou dans la forêt...), de prôner des journées slow up (où l'on se rend naturellement en voiture), ou de limiter les vitesses à leur plus simple expression à cause d'une minorité de chauffards, demain on assistera à bien pire encore... Les ayatollahs du nivellement par le bas, sous prétexte de goûter à l'authenticité de la nature, de « sublimer l'être parfait qu'il était avant que l'argent ne le corrompe », feront de nous des esprits sains (mais aseptisés, avant d'être politiquement lobotomisés ?) dans des corps sains (mais hyper médicamenteux !). S'insurger contre cette triste mais sombre perspective revient à nager contre le courant. C'est, selon ces bien-pensants qui insidieusement nous enferment dans leur moule de perfection, verser dans le politiquement incorrect et ne pas tenir compte de l'évolution de notre société...

Cette « évolution » provoque curieusement nombre d'effets collatéraux excessifs, et de loin pas seulement chez les jeunes, que la bienséance interdirait d'évoquer... Et pourtant, n'assiste-t-on pas, comme jamais auparavant, à la prolifération de :

- fêtes avinées (sans compter les « before » et les « after » desdites fêtes) qui régulièrement tournent au pugilat ;

- drogues douces et dures en vente libre ou presque à chaque coin de rue ; à un point tel que les effectifs de police doivent constamment être augmentés pour les combattre (les ventes, pas les acheteurs ou les vendeurs qui eux ne risquent pas grand-chose) ;
- produits stupéfiants légaux de toutes sortes comme antidépresseurs, somnifères, « revigorants » et autres produits chimiques destinés à lutter contre les aléas de nos temps modernes ;
- conducteurs roulant sans permis pour se l'être fait retiré souvent « bêtement » pour excès de vitesse, dans un moment d'inattention sans causer d'accident... ?

Outre le fait de saluer ici les efforts de nos autorités communales et cantonales, qui œuvrent sans discontinuer en faveur de la sécurité publique, il apparaît évident que la constante diminution des libertés individuelles, et la déresponsabilisation des citoyens qui en découle, influe directement sur leur comportement. L'histoire est riche de ce type de constats et la défunte Union soviétique en était un bel exemple : des ouvriers soldats gouvernés par une élite que seules des rivières de vodka pouvaient faire oublier...

Nous vivons heureusement en démocratie. Le pire peut ne pas arriver en Suisse si nous nous montrons suffisamment réfractaires à toute nouvelle dérive hygiéniste supplémentaire. Puissions-nous toujours, sans excès et sans avoir à craindre un jour les foudres d'une intelligentsia dogmatique démocratiquement élue, lever un verre de vin du Cercle à notre santé et à notre joie de vivre ! ●

Chauffage – Ventilation – Climatisation

 Bernard
Chevalley SA

- Chauffage mazout – gaz – bois
- Installations solaires
- Pompes à chaleur
- Télécontrôle – Télésurveillance
- Télégestion d'installations
- Service de dépannage
- Ventilation-climatisation

Avenue d'Echallens 123 – 1004 Lausanne
Tél. 021 625 74 26 – Fax 021 625 81 51
E-mail : secret@chevaley-sa.ch

Les amis du cercle

Guy MAITRISE FEDERALE
Gaudard s.a.
ELECTRICITE
TELECOM



Guy GAUDARD

TEL. 021 711 12 13
FAX 021 711 12 12
info@gaudard.ch

CHAILLY 36
1012 LAUSANNE
www.gaudard.ch

LOÈCHE-LES-BAINS

FR. 80.-
PAR PERSONNE*

FR. 150.-
PAR COUPLE*

Programme :

- 7h15** Rendez-vous au parking du Vélodrome (CHF 6.- la journée)
- 7h30** Départ par l'autoroute, via Martigny, Sion
- 9h env.** Pause café au restaurant des Iles
- 9h30 env.** Continuation via Sierre puis Loèche-les-Bains
- 10h20** Arrivée à Loèche-les-Bains
Temps libre, avec à choix, bain ou promenade.
Pour celles et ceux qui le désirent, possibilité d'aller aux bains de l'hôtel Regina Terme, prendre seulement les maillots de bain (linges sur place).
- 12h env.** Rendez-vous à Hôtel Regina Terme pour l'apéro
- 12h30** Repas de midi (buffet valaisan et raclette)
- 15h env.** Départ via Sierre
- 16h env.** Arrêt dégustation à la cave Chevalier Bayard à Varen
- 17h30 env.** Départ pour le retour
- 19h env.** Arrivée à Lausanne

* Tout compris,
bains, repas, boisson,
dégustation, etc.

**PAYABLE À L'AIDE
DU BULLETIN DE
VERSEMENT QUI SE
TROUVE AU CENTRE
DE LA PUBLICATION.**

**INSCRIPTION PAR
COURRIEL : inscription@
cercle-democratique.org
OU BULLETIN
D'INSCRIPTION À
RETOURNER PAR
COURRIER POSTAL À
L'ADRESSE SUIVANTE :**
Catherine Clerc,
Ch. de Pierrefleur 11,
1004 Lausanne

Bulletin d'inscription

ATTENTION ! Délai d'inscription fixé au vendredi 21 juin 2013 au plus tard !

Nom	Prénom
Adresse	
Nombre de personne(s)	Signature
Date	



INTERMANDAT
révision, fiscalité, services externes

Notre équipe de plus de 40 spécialistes en révision, fiscalité et comptabilité est à votre service depuis 1932 pour trouver la solution adaptée à vos besoins.

Nous vous invitons à parcourir notre site Internet pour identifier nos différentes compétences et n'hésitez pas à prendre rendez-vous pour nous exposer votre situation ou celle de votre entreprise.

www.intermandat.ch



Les amis du cercle

MAYOR
SANITAIRE - PULLY

**Installations sanitaires
Service dépannage**

CH - 1009 Pully
tél. +41 21 728 11 83
fax. +41 21 729 42 06
www.mayorsanitaire.ch
secretariat@mayorsanitaire.ch



PRÉSENTATION DE ROMAIN DÉTRAZ



ALAIN RICHARD
ANCIEN PRÉSIDENT DU CDL



Chers Amis du CDL,

Une fois n'est pas coutume, le Cercle va soutenir un jeune sportif vaudois dans son objectif de qualification pour les prochains Jeux Olympiques de 2014 à Sotchi !

Je le connais bien et je fais partie du même ski club de Gryon. Je lui ai promis de trouver au sein du Cercle Démocratique Lausanne, un petit soutien financier et lui donner aussi la possibilité de nous présenter son sport encore peu connu du grand public « le Skicross ». Je vous donne donc rendez-vous !

BRASSERIE LE VAUDOIS AU SOUS-SOL
LE JEUDI 6 JUIN 2013 À 20H

Nous aurons le plaisir de faire sa connaissance et il nous présentera en images son sport de compétition.

Je vous encourage à venir nombreux avec vos amis de tous âges pour cette soirée CDL sportive !

aerov**ent**.ch
un souffle nouveau

Les amis du cercle

www.diamond.ch

diémand
sanitaire

JOSEPH DIÉMAND SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE
+41 21 620 01 00
lausanne@diamond.ch

VEVEY
+41 21 921 21 73
vevey@diamond.ch

www.brauchli-sa.ch

brauchli
chauffage

BRAUCHLI SA

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE HOLDIGAZ

LAUSANNE
+41 21 623 69 90
info@brauchli-sa.ch

VEVEY
+41 21 923 51 51
vevey@brauchli-sa.ch

« VOISINAGES ET CONFLITS. LES PARTIS POLITIQUES
SUISSES EN MOUVEMENT » (Editions Slatkine)



Dirigé par Oscar Mazzoleni et Olivier Meuwly
(vice-président du Cercle démocratique), et soutenu par le Cercle
démocratique. La sortie aura lieu le :

MARDI 11 JUIN 2013 À 19 HEURES
AU CAFÉ-RESTAURANT LE VIEUX-LAUSANNE,
RUE PIERRE-VIRET 6

Cette manifestation sera suivie d'un débat public sur le thème :

« Que signifient la droite et la gauche aujourd'hui ? »

avec la participation de :

Géraldine Savary, conseillère aux Etats PS,

Olivier Feller, conseiller national PLR,

et Alexis Roussel, président du Parti Pirate.

Merci d'annoncer votre participation à cette manifestation

Par courriel à l'adresse inscription@cercle-democratique.org, soit téléphone c/o O. Meuwly
au 021 316 24 08

« LES PARTIS POLITIQUES
ET LES NOUVEAUX
OUTILS DE COMMUNICATION :
RÉVOLUTION OU EFFET
DE MODE ? »

LE 25 JUIN 2013 À 19 HEURES

CAFÉ-RESTAURANT LE VIEUX-LAUSANNE, RUE PIERRE-VIRET 6

Dirigé par :

Philippe Nantermod, Député PLR au Grand Conseil valaisan, coresponsable de la communication du candidat au Conseil d'Etat valaisan Christian Varone, **Fabian Gattoni**, coresponsable de la communication du candidat Christian Varone et **Magali Philip**, journaliste.

L'utilisation par les politiques des nouveaux moyens de communication, notamment via les réseaux sociaux, s'est accélérée ces deux dernières années et tend à devenir un moyen de toucher un plus large électorat et de contourner les médias traditionnels. Serait-ce la panacée ?

Philippe Nantermod et Fabian Gattoni décriront leur expérience de la campagne de communication qu'ils ont menée pour la

candidature de Christian Varone ainsi que celle des candidats au Grand Conseil valaisan.

Pour sa part, Magali Philip, animatrice de l'émission En Ligne Directe sur La Première, est une observatrice avisée des pérégrinations des politiciens sur la toile et sur les réseaux sociaux qu'elle suit depuis quelques années. Elle amènera son éclairage sur ce que cela a changé dans la relation entre les médias et les politiques.

Merci d'annoncer votre participation à cette manifestation

Par courriel à l'adresse inscription@cercle-democratique.org, soit téléphone c/o O. Meuwly au 021 316 24 08

L'EXPÉRIENCE DE « PÂTÉ FROID »

→ JACQUES DÉCOSTERD

Au milieu des années 2000, les premiers blogs dits politiques ont fait leur apparition, en même temps que les sites internet personnels naissaient. Dès 2008, le phénomène s'est amplifié et s'est aujourd'hui rendu indispensable à toute personnalité ou groupe politique voulant gérer leur propre communication.

De juillet 2006 à mars 2011, j'ai tenu un blog politique, dont le nom « Pâté froid¹ » est tiré d'un des sobriquets donnés aux Veveysans ; il était « dédié aux questions politiques de la région veveysanne ». Le renversement de majorité à la Municipalité que Vevey venait de connaître au soir des élections communales a été l'élément déterminant de ma décision. Comme à cette époque je ne participais pas directement à la vie politique de ma commune, j'ai pensé que ce nouveau moyen me permettrait de contribuer aux réflexions menées sur les différents sujets débattus et ayant un intérêt certain pour la population.

J'ai également choisi de rester anonyme, non pour me cacher, mais plutôt

pour qu'aucune étiquette (droite ou gauche) ne puisse m'être donnée. Avoir un regard le plus objectif possible, prendre de la distance, rester correct dans tous les propos que je tiendrais et inviter les lecteurs qui suivraient mon blog à participer ont été mon objectif. Bien entendu mes articles ont souvent fait ressortir ma fibre libérale-radical (radicale à l'époque), mais j'ai réussi à suffisamment varier le propos pour dérouter et ne pas me faire découvrir. Même des journalistes, pourtant prompts à dénicher ce genre de « secret », n'arrivaient pas à mettre un nom ou un visage sur l'auteur. A ce titre, ce fut un succès.

L'autre succès, celui qui m'a donné une vraie satisfaction, fut la participation au débat que lançaient parfois mes articles. La liberté de ton que je m'octroyais et la volonté de conserver du recul par rapport aux sujets



traités ont, je crois, favorisé le débat. Les politiques, comme les citoyens, déposaient ainsi leurs commentaires et leurs éclairages sur les sujets. Les échanges furent parfois vifs, mais toujours courtois. Un sujet en particulier a donné lieu à quelques échanges musclés. Celui de la vente du Château de l'Aile (dont on a connu l'épilogue en mars dernier) pour lequel j'avais décidé de faire une série d'articles relatifs aux enjeux. C'est à ce moment que l'audience de mon blog s'est élargie et a attiré des lecteurs supplémentaires.

Lorsque je rencontrais des personnes qui avaient pris part à l'un ou l'autre des débats, il était évidemment amusant d'en parler, d'une part parce qu'évidemment le sujet m'intéressait, mais aussi parce que je remarquais que mon blog était bien suivi. Le but était pour moi atteint. Je satisfaisais mon désir de

participer à la vie politique de la région et je permettais d'amener le débat en dehors de la sphère purement politique.

Au moment où, en 2010, j'entrais à nouveau au Conseil communal de Vevey, j'ai espacé la publication de mes articles devant la difficulté d'assurer le recul et le détachement nécessaire. Enfin, j'ai décidé de « sortir du bois » en 2011 car mon anonymat n'aurait pas tenu encore longtemps. Mais aussi parce qu'en cinq ans le web s'était bien démocratisé et que de nombreux autres blogs étaient apparus. « Pâté Froid » avait en quelque sorte fait son temps ! ●

¹ www.patefroid.blogspot.ch

→ PASCAL NICOLLIER

« FACEBOOK OR NOT FACEBOOK ? »

Combien d'amis avez-vous ?

Sur combien de pages ou de publications cliquez-vous sur « J'aime » ?

Est-ce que vous souhaitez « partager » ceci ou cela ?

Votre curriculum vitae se trouve-t-il sur LinkedIn ?

Vos photos de vacances se trouvent-elles sur Flickr ?

Vos petits tracas quotidiens sur Facebook ?

Votre dernière bonne farce sur Youtube ?

Existez-vous sur la toile ?

... ou êtes vous « juste » dans le monde réel ?

Ces questions se posent aussi au niveau politique. Il n'est en effet plus possible de concevoir une campagne électorale sans les réseaux sociaux. Après l'élection, les canaux électroniques continuent de crépiter pour nous transmettre les dernières nouvelles des actions de nos élus, si ce n'est de leurs proches comme ce fut le cas de Valérie Trierweiler avec son fameux « Tweet » sur le rival de Ségolène Royal à La Rochelle.

Utile ou futile ?

Comme toute chose, bien utilisés, les réseaux sociaux peuvent s'avérer intéressants pour qui s'engage en politique. Avec un grand nombre d'abonnés, il est possible de diffuser ses nouvelles de campagnes ou ses actions politiques à

ses supporters de façon ciblée et à moindre frais. Si la page internet demeure utile pour se renseigner comme au pilier public ou dans l'annuaire, les réseaux sociaux auxquels il faut s'inscrire, ressemblent plutôt à une sorte de petit journal sur soi-même dont les nouvelles s'affichent chez chacun individuellement. Un grand nombre d'abonnés à un profil ou à une page peut donc donner de la mesure au succès politique.

Ne pas se noyer dans la masse

Sites internet, forums, blogs, réseaux sociaux, difficile de s'y retrouver. Chaque nouveau gadget est pris d'assaut par les plus rapides qui profitent de ses premiers mois de succès. Celui qui arrive en retard ne sera plus qu'une goutte d'eau dans un océan. Disparu sous la masse. Pour bien profiter de ces nouvelles technologies, il faut donc être rapide

et avoir une vraie stratégie de communication. Une apparition partout à la fois avec des mots-clés précis et bien référencés peut avoir un bon impact, sachant que le Graal en la matière reste l'effet « buzz » comme a pu l'expérimenter PSY avec l'immense succès de sa vidéo « Gangnam Style » sur Youtube.

Coucou, j'existe !

Hélas, trop de politiciennes ou de politiciens - voire de partis dont l'un d'eux est très proche du CDL - délaissent leur page internet ou Facebook après l'élection. On retrouve alors le cadavre dans le placard du Net à la prochaine échéance électorale avec des belles promesses dont on peut constater d'un clic la non-réalisation. Mais voyons cela de façon positive : cette léthargie permet justement à celles et ceux qui s'investissent dans ces moyens de communication, d'émerger. Voyez un Pierre

Maudet qui rend compte régulièrement de son action politique sur Facebook : le succès est là. Le politicien est actif, il informe et demeure en contact avec les citoyens. Un bon parti tiré des réseaux sociaux, sans jeu de mot...

Votre Cercle démocratique préféré n'est pas en reste mais il souffre encore de n'avoir que trop peu d'adeptes sur Facebook. Allez lui dire que vous l'aimez sur : www.facebook.com/CercleDemocratiqueLausanne ●

H. Milliquet

SERRURERIE

Clôtures

Vitrierie

Peinture

Fer forgé

Sécurité

Bureau:

Chemin de la Caquerette 8 – 1306 Daillens
Tél. 021 703 25 00 – Fax 021 703 25 01

URGENCES

Natel 079 621 15 37
Bip 021 805 24 94

Atelier:

Route de Genève 19
1004 Lausanne

DÉPANNAGE
24/24
7 jours sur 7

NP

NOVERRAZ + PITTELOUD SA
entreprise générale d'installations
électriques et de télécom. + réseaux
Lausanne Echallens Renens Pully

www.npsa.ch

☎ 021 320 31 71

Les amis du cercle

**Votre autocariste
régional**



Av. d'Ouchy 23 • 1006 Lausanne

021 614 06 06

info@remy.ch

www.remy.ch

50 ans de solutions



Boand & Maccagni SA
Installations sanitaires

Dépannage, entretien, rénovation

Tél. + 41 21 646 80 80

boand.sanitaire@swissonline.ch

www.boand.ch

Des Calés !

➔ JACQUES DÉCOSTERD



TOURISTE !

Les vacances ont cet avantage de me rendre touriste, pour autant que je quitte mes contrées immédiates. Perso, j'aime bien être touriste ! Car être un touriste soumis aux regards des autochtones a une saveur toute particulière. Elle encourage la comparaison. Alors j'ai comparé.

Prenez une ville européenne, allemande pour être plus précis. Situez-la au bord du Rhin, ce qui vous conduit forcément à l'Ouest du Pays (tant pis pour les amoureux de München, Hamburg oder Berlin). L'eau y est connue et Bonn... n'est pas loin. Ja, das ist Köln ! Voilà une ville touristique type. De beaux musées, une cathédrale monumentale, des ruines romaines (plein de ruines romaines), une rue marchande et commerciale, des hôtels, des restaurants, un opéra, une philharmonie et, bien entendu, un office du tourisme. Tous les ingrédients que nous connaissons si bien ici.

Alors pourquoi nous en parler, hein ? Elle n'est pas différente des nôtres, criez-vous en chœur ! Et bien si, figurez-vous, impatient et curieux lecteur. Oh, il ne faut pas se fier

aux trompeuses apparences qui souvent nous égarent, ou tout au moins distraient notre perception des choses. Car un seul mot résume la différence ô combien essentielle pour un touriste : L'accueil !

Eh oui, ces sept petites lettres m'ont fait exister durant mon récent séjour. L'accueil, partout et à toute heure, est chaleureux. Je me suis senti important, de cette importance qu'ici on ne donne plus si volontiers. Je me sentais touriste, oui, mais un touriste bien-venu. Dieu qu'il est bon ce sentiment ! Arriver à quinze heures dans un restaurant pour manger ? C'est avec le sourire que l'on vous conduit à une table. Hésiter dans un achat et demander conseil ? Toujours le même sourire et, ce qui n'est pas inintéressant, de la compétence pour vous aider. Vous avez besoin d'un renseignement urgent juste au moment de la fermeture de l'office du tourisme ? On vous le donne avec plaisir, en y prenant le temps s'il le faut.

Et ici ? Je cherche encore dans le dico si « accueil » a le même sens. Y a rien à faire, je ne trouve pas ! ●

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL (AVC)



NORDINE BOUCHELARM

Définition

Les accidents vasculaires cérébraux sont des complications aiguës (soudaines) d'une maladie vasculaire, dus à un arrêt de la vascularisation sanguine dans un territoire cérébral (infarctus cérébral) ou à une rupture d'un vaisseau (hémorragie cérébro-méningée). En Suisse, 12000 personnes sont atteintes chaque année d'AVC. C'est la troisième cause de mortalité, après le cancer et les maladies cardiaques. Ils représentent la première cause d'invalidité acquise après l'âge de 60 ans. Leur manifestation la plus habituelle est l'hémiplégie (paralysie d'un hémicorps).

Trois types d'AVC

Les accidents ischémiques ou infarctus cérébraux viennent du blocage de l'artère cérébrale avec des causes différentes et provoquant deux types d'AVC :

- soit parce qu'une plaque riche en lipides se forme sur cette artère au point de l'obstruer (athérosclérose), auquel cas on parle de thrombose cérébrale (40 à 50 % des cas),
- soit parce qu'un caillot de sang, formé ailleurs dans l'organisme, vient obstruer la même artère, et il s'agit alors d'une embolie cérébrale (30 % des cas).

Le troisième type d'AVC est l'hémorragie cérébrale (20 % des cas) ; c'est la plus dangereuse en termes de mortalité et de séquelles. Le plus souvent, elle provient d'un anévrisme (section dilatée d'une artère) qui prive le cerveau d'oxygène et provoque une compression sur les tissus environnants. Les tumeurs, les crises d'hypertension et divers troubles de la coagulation peuvent eux aussi entraîner des hémorragies cérébrales.

AIT ou le mini-AVC

Lorsque l'obstruction de l'artère cérébrale se résorbe d'elle-même et ne provoque pas de séquelle, on parle de mini-AVC ou AIT (accident ischémique transitoire). Ses symptômes sont les mêmes que l'AVC, mais ils durent de quelques secondes à quelques minutes avant le retour à la normale. L'AIT peut donc passer inaperçu et être confondu avec un simple malaise. Il signale pourtant un risque important d'AVC plus grave et doit amener à consulter en urgence.

Facteurs de risque

- Une histoire familiale positive
- Le sexe masculin
- Le grand âge



- Cardiopathies: anomalie de la valve cardiaque, insuffisance ou arythmie (FA)
- Une hypertension artérielle
- Une hypercholestérolémie
- Un diabète
- Le tabagisme
- L'alcoolisme chronique
- La sédentarité
- Un excès pondéral
- Les contraceptifs oraux

Symptômes

- étourdissements, vertiges et pertes d'équilibre,
- engourdissement ou paralysie d'un membre, du visage, d'une partie entière du corps,
- difficulté à parler et à comprendre ce que l'on entend,
- trouble de la vision, le plus souvent d'un œil, parfois des deux,
- violent mal de tête, nausée, vomissement,
- perte de conscience.

Traitement

L'AVC provoque des dommages parfois irréversibles au cerveau, car les cellules nerveuses ne se renouvellent pas (ou très peu) et leur mort par privation d'oxygène entraîne des pertes fonctionnelles. L'objectif du traitement est d'abord de dissoudre le plus rapidement possible le caillot, par administration d'un activateur du plasminogène tissulaire. Pour les AVC ischémiques, un anticoagulant est prescrit. En cas d'hémorragie, une intervention chirurgicale permet de retirer le sang accumulé et, le cas échéant, de traiter l'anévrisme de l'artère. Par la suite, une endartériectomie ou une angioplastie, consistant respectivement à retirer la zone malade de l'artère ou à la dilater, permet de soigner l'artère pour limiter le risque de récurrence. Les séquelles cognitives ou comportementales consécutives à un AVC font l'objet d'une rééducation. La plasticité cérébrale (capacité des neurones à recréer des liens synaptiques) permet parfois aux zones non atteintes du cerveau de suppléer aux fonctions perdues des régions nécrosées. ●

DÉPARTS DU COMITÉ DU CERCLE

L'assemblée générale du CDL a pris congé de deux de ses membres, pour des raisons de santé.

Nous exprimons ainsi notre gratitude :

à Pierre Grandjean, d'abord, qui, ancien membre du comité, membre d'honneur, coorganisateur hors pair des 150 ans du Cercle, est revenu parmi nous afin de prendre la succession de feu docteur Houchang Basti à la commission Santé social. Son empathie et son attention pour nos membres sont saluées par tous. En lui souhaitant de retrouver pleine et complète santé, nous lui avons remis quelques flacons d'un remède français qui a fait ses preuves : des nectars dont il fera sans doute bon usage en famille.

à Nordine Boulecharm ensuite, dont les chroniques « A votre bonne santé » marquent chaque édition du Bulletin depuis plusieurs années. Avec une pointe d'humour, nous dirons qu'il joue provisoirement le rôle du cordonnier le plus mal chaussé... Mais nul doute que cette situation, qui l'amène à lever le pied, ne sera que passagère aussi. Ici, le remède ne sera pas le même, l'ordonnance qui lui a été remise lui permettra de choisir à sa guise les voies de sa guérison, par la lecture ou la musique. Tous nos vœux de prompt rétablissement aussi ! ●

A TOUS LES MEMBRES DU CERCLE DÉMOCRATIQUE LAUSANNE

PENSEZ-Y! PARLEZ-EN!

Discutez-vous parfois du CDL en famille ou avec vos amis ?

Aidez le CDL à s'enrichir de la participation de nouveaux membres !
Le Comité serait ravi d'accueillir au sein du CDL les enfants et/ou petits enfants ou autres parents ou amis des membres du Cercle !

DE QUELLE VILLE S'AGIT-IL ?

Bonne
chance
le Comité
du CDL

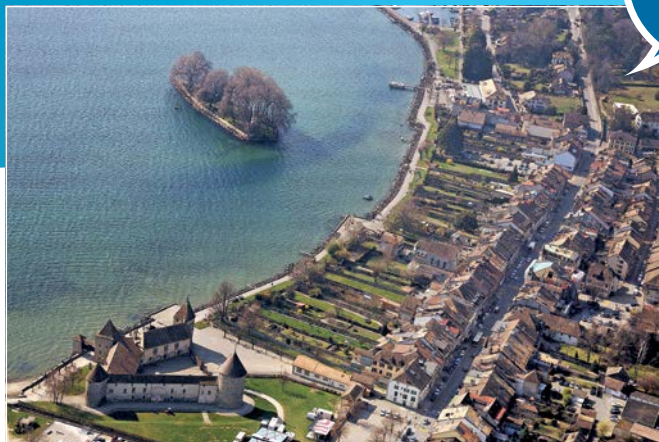


Photo : © André Locher, www.swisscastles.ch

RÉPONSE À ENVOYER UNIQUEMENT PAR :

Courrier électronique à l'adresse message@cercle-democratique.org ou sur la page *Contact* du site internet www.cercle-democratique.org

La gagnante ou le gagnant sera celle ou celui qui aura fourni sa réponse dans les meilleurs délais ; si plusieurs réponses arrivent en même temps, elles seront tirées au sort. **La gagnante ou le gagnant recevra une invitation au repas précédant l'Assemblée générale du CDL de mars 2014, ainsi que le livre de André Locher, « Le grand Lausanne vu du ciel ».**

La photographie publiée dans le Bulletin 1/2013 correspondait à Cossonay. Le comité adresse toutes ses félicitations à Mme Hélène MEYSTRE qui a trouvé la bonne réponse en premier !

Retrouvez toutes les informations du Cercle Démocratique Lausanne sur internet:



WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG



Et inscrivez-vous au « Courriel du CDL » !

Vous recevrez ainsi toutes les dernières nouvelles publiées sur le site internet du Cercle par courriel directement sur votre logiciel de messagerie.

Les grandes figures du radicalisme vaudois



OLIVIER MEUWLY

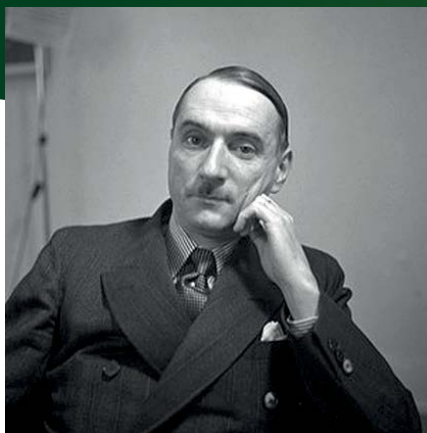
CHRONIQUE DISPONIBLE SUR
WWW.CERCLE-DEMOCRATIQUE.ORG

MARCEL PILET-GOLAZ (1889-1958)

Né en 1889 à Cossonay, Marcel Pilet est issu d'un milieu de notables. Lui-même épouse d'ailleurs la fille de l'ancien conseiller d'Etat Donat Golaz et joindra le patronyme de sa femme au sien. Juriste formé à

Lausanne, Leipzig et Paris, il fréquente assidûment les séances de la Société de Belles-Lettres. Docteur en droit et avocat, il se distingue par son esprit acéré et caustique, autant dans ses discours que dans ses futurs articles de La Revue. C'est toutefois non sans réticence, apparemment, qu'il s'engage en politique. Elu en 1921 au Grand Conseil, il excelle dans les questions financières, fiscales et juridiques, et trône parmi les chefs de l'aile droite du parti radical. Son ironie assassine, qui le dessert souvent, et l'image d'une certaine désinvolture qui émane parfois de sa personne, ne l'empêchent cependant pas d'accéder, en 1925 déjà, au Conseil national.

La distance qu'il cultive par rapport aux autres, une certaine conviction de sa supériorité aussi, le confinent souvent dans une position de solitaire, même si ses talents



lui procurent une influence non négligeable. Comme dans le canton, il s'impose comme un radical de droite. Ses sympathies pour le corporatisme, son combat, en 1926, contre le droit de grève des fonctionnaires, son

dédain affiché pour l'instance parlementaire, lui aliènent irrémédiablement la gauche. Il jouit cependant d'un large appui dans le canton de Vaud, par l'entremise de Ferdinand Porchet. On peut s'étonner que le mesuré Porchet ait pris sous sa coupe le sarcastique Pilet-Golaz. Homme fort du canton, Porchet n'a en fait nullement l'intention d'accepter le poste de Conseiller fédéral que d'aucuns aimeraient le voir revêtir au départ de Chuard. Porchet préfère conserver son pouvoir dans son canton et balise la route vers les honneurs fédéraux à l'ambitieux Pilet. L'élection de ce dernier, en 1926, ne sera pour ainsi dire pas contestée par le parti radical suisse et profitera du fort soutien des milieux conservateurs.

Pilet-Golaz s'installe d'abord au Département fédéral de l'intérieur, puis, en 1928, au Département des postes et des chemins de fer,



*Avec Georges-André
Chevallaz, on peut
admettre que Pilet-Golaz
n'a jamais réellement
adhéré à une forme
quelconque de fascisme
pour la Suisse.*



où il aura à nouveau l'occasion d'irriter passablement la gauche. En charge des deux plus importantes régies d'Etat, il préconise une modération des salaires des fonctionnaires et prêche pour une vie simple, que fustigent les syndicats. En 1940, il accède à la présidence de la Confédération, en même temps qu'il reprend, des mains de Motta, le Département politique fédéral. Ce sera à lui de gérer les relations extérieures de la Suisse alors que les menaces guerrières s'épaississent.

C'est le 25 juin 1940 que Pilet-Golaz prononce le discours qui le fera entrer dans l'histoire, au détriment de sa réputation. A-t-il appelé à un renouvellement de la Suisse à l'abri de l'ordre nouveau qui semble alors s'asseoir en Europe? L'exégèse de son discours n'est pas encore terminée. Il évoque certes une « régénération intérieure », qui ne pourra se produire sans déchirement ni efforts. Il attribue également au Conseil fédéral une mission de guide vers la recherche du nouvel équilibre en train de se dessiner sur le Vieux Continent. Son discours a pourtant été largement discuté au Conseil fédéral et la traduction allemande, due au Zougois Philippe Etter, que l'on savait partisan d'un pouvoir fort, multiplie les ambiguïtés, substituant sans autre au mot « guide »

celui de « Führer »... Mais la réception de trois dirigeants du Mouvement national suisse, le parti pro-nazi suisse, en septembre de la même année, ne calmera guère les spéculations sur les intentions réelles du chef de la diplomatie helvétique ! Ce parti sera pourtant interdit par le gouvernement fédéral deux mois plus tard...

Avec Georges-André Chevallaz, on peut admettre que Pilet-Golaz n'a jamais réellement adhéré à une forme quelconque de fascisme pour la Suisse. Il avait surtout en vue une régénération de son pays par un retour aux valeurs traditionnelles, dans le strict respect des institutions suisses et de la neutralité, qu'il entend défendre coûte que coûte. Le prestige du conseiller fédéral est toutefois entamé. Et lorsque l'Union soviétique repousse, en 1944, l'offre helvétique de renouer les relations diplomatiques entre les deux pays, c'est l'estocade. Les ennemis de Pilet, surtout à gauche, s'en donnent à cœur joie et exigent sa démission. Curieusement, il cède assez facilement. S'apprêtait-il de toute façon à mettre en œuvre son avertissement proféré durant le conflit mondial, à savoir qu'un ministre des affaires étrangères en temps de guerre ne peut être celui en activité en temps de paix ? Pilet-Golaz décède, retiré, en 1958. ●

**L'ASSURANCE
D'ÊTRE
VU!**



-  > imprimés publicitaires
-  > mailings adressés
-  > e-mailings

BVA Logistique SA | Ch. de Maillefer 41 | CP 32 | 1052 Le Mont-sur-Lausanne
T: 0840 840 040 | info@bva.ch | www.bva.ch



FIBAL
FIBAL
FIBAL
FIBAL
Fiduciaire Lambert SA

**Avec nous, vous pouvez aussi
activer vos performances !**

- Vérification de comptes
- Comptabilité
- Conseil fiscaux
- Expertises
- Evaluation et conseils en économie d'entreprise

Avenue Ruchonnet 15 – Case postale 6135
1002 Lausanne
Tél. 021 342 50 20 – Fax 021 342 50 39

Membre de la
Chambre fiduciaire 

lunetterie
Claude 
opticien

11, rue Neuve
Tél. 021 312 24 42
1004 Lausanne / Suisse

Michel AMY
Maîtrise fédérale

Lentilles de contact
Grand choix de montures
Loupes
Jumelles
Microscopes
Baromètres
Thermomètres



Jean-Jacques Pahud SA
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Maîtrises fédérales

Rue de Genève 46
Case postale 7169
1002 Lausanne

info@jjp.ch
Tél. 021 625 66 11
Fax 021 624 47 36

QUAND BONTÉ RIME AVEC CHARITÉ



GUY GAUDARD

Coup sur coup, tous partis confondus, le Conseil communal, dans son extrême générosité, vient d'accorder deux cadeaux sous forme de droit de superficie pour des objets immobiliers, certes aucunement stratégiques, mais tout de même propriété des contribuables lausannois dont je fais partie...

Le premier cadeau est distribué en prolongeant de 30 ans un droit pour une parcelle de 2500 m² à Montheron. Le bénéficiaire, après avoir construit sur cette parcelle en 1970 un bâtiment comprenant 2 hangars, y loge également, tout en payant, pour l'ensemble de la surface, une redevance annuelle de 6'500.-. Sachant que le revenu locatif des 2 dépôts se monte à près de 40'000.-, le loyer de son appartement est par conséquent quasiment gratuit. Dans sa grande bonté, le Conseil communal a souhaité prolonger jusqu'en 2049 le droit existant qui arrive à échéance en 2019. Ceci permettra au superficiaire d'engranger, au passage, 1,2 millions de francs, alors qu'il n'en paiera que 300'000.- à la ville, cette dernière ayant réajusté la redevance annuelle à 10'000.-.

Le second cadeau concerne la vente pour 300'000.- d'un immeuble sis à l'Industrie 6 à Lausanne et dont le toit a été endommagé,

voilà plusieurs mois, par un incendie. Pour mener à bien l'opération, la Ville constituera un droit de superficie d'une durée de 99 ans, moyennant le paiement d'une rente annuelle de... 15'000.-. Sachant que cet immeuble abritera 8 appartements ainsi qu'une surface administrative, il s'agit d'une véritable aubaine pour la coopérative qui le rénovera, paraît-il, à hauteur de 3 millions. Car les heureux bénéficiaires se verront également verser une indemnité de 500'000.-, relative aux dégâts à la toiture, par l'ECA. La Ville a donc innové et s'est surpassée malgré ses 2,5 milliards de dettes; elle a vendu un immeuble meilleur marché que le prix de son toit ! Il est à noter que l'heureuse coopérative s'appelle 16, qu'elle n'a aucune forme juridique, qu'elle est en formation, qu'elle ne dispose d'aucun statut, qu'on ne sait pas qui la préside, quels sont ses buts et ni si ce seront des Lausannois qui bénéficieront de ces logements à prix attractif. Malgré ces nombreuses inconnues, le Conseil communal a, à nouveau, dans son immense bonté, accepté ce bradage de notre patrimoine immobilier. Ou comment raisonner par l'absurde... Lors des votes, votre serviteur n'a pas fait preuve de la même générosité et s'est senti, malheureusement, bien seul... ●



Roger Gremper s.a.

FERBLANTERIE-COUVERTURE
INST. SANITAIRES
SERVICE DE DEPANNAGE

**Votre spécialiste Maîtrises + Fédérales pour
Construire - Rénover - Entretien votre immeuble**

Tél. 021 624 67 23

Fax : 021 624 69 42

Internet : www.grempersa.ch

E-Mail : info@grempersa.ch

AV. D'ECHALLENS 38

1004 LAUSANNE

USPI⁺
Union Suisse des
Professionnels de l'Immobilier

50
ans
1955
2005

Confiez l'administration
de votre PPE, villa, immeuble à
des professionnels

Nous sommes depuis 1955
dans l'immobilier
PROMOTION IMMOBILIÈRE
ADMINISTRATION EXPERTISES GÉRANCE



Les amis du cercle

VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin du

« Cercle Démocratique Lausanne »

**REGIPUB SA**

REGIPUB SA

Case postale 137 – 1020 Renens 1

Tél 021 317 51 92 – contact@regipubsa.ch



LE DROIT DE RÉPONSE

Dans la vie professionnelle ou associative, on recherche parfois la possibilité de médiatiser telle activité ou tel événement. Dans ce cadre, c'est avec plaisir que l'on voit arriver un journaliste qui couvrira une manifestation et la fera connaître au grand public. Mais le journaliste a parfois l'œil critique. Sa mission ne se limite pas uniquement à un rapport objectif de la situation mais bien plutôt à expliquer le sujet, voire à le décortiquer en y mettant un point de vue, un angle parfois original... qui peut plaire, amuser ou déplaire. La critique journalistique est bien protégée en Suisse car il s'agit de l'un des attributs majeurs de la démocratie. Mais cette protection souffre malgré tout certaines limites. Au pire, les limites seront fixées par le droit pénal avec l'interdiction de diffamer ou de calomnier. Plus fines, les limites posées par le droit civil permettent à la victime d'empêcher une publication s'il en est encore temps, d'en faire cesser l'atteinte à sa personnalité dans la mesure du possible ou d'exiger une réparation qui peut prendre la forme d'une publication rectificative ou du versement d'une somme d'argent par exemple.

Le droit civil suisse ajoute un autre moyen : le « droit de réponse ». Ce droit se distingue du rectificatif par le fait qu'il s'agit d'un texte dont la victime est l'auteur et ce dernier en maîtrise ainsi la publication. En cas d'attaque dans un média à caractère périodique, la victime peut ainsi exiger de lui qu'il accepte la publication d'une réponse. Celle-ci doit demeurer concise et se limiter à l'objet de l'atteinte, sinon elle peut être refusée. Il faut l'envoyer au média dans les vingt jours à compter de la connaissance de l'atteinte, qui correspondra généralement à la parution, mais au plus tard trois mois après la diffusion. Le média fera savoir à la victime au plus vite quand il publiera la réponse, sinon pour quels motifs il ne l'accepte pas. Si le refus n'est pas justifié, la victime pourra saisir un juge.

Les droits de réponse sont en général clairement identifiables car ils se distinguent du reste du contenu du média. Au caractère austère, le texte se détache du graphisme habituel de la publication. Il doit en principe se trouver à l'endroit même où a paru l'atteinte ou dans la même rubrique. Le média a cependant le droit d'indiquer à côté de la réponse s'il maintient sa version des faits ; il peut aussi donner ses sources mais il ne pourra s'exprimer que dans ces limites. Le droit de réponse s'applique aussi bien à la presse qu'à la radio, la télévision ou à internet, pour autant que l'on puisse parler de « média à caractère périodique ». ●

M. PACHE & FILS

Entreprise générale du bâtiment – Génie civil

Maçonnerie – Béton armé – Transformations
Génie civil – Echafaudages – Carrelage – Entretien

C.-F. Ramuz 82
1009 Pully-Lausanne

Tél. 021 728 19 21
Fax 021 728 82 44

Dépôt au
Mont-sur-Lausanne

En Budron 4a
Tél. 021 653 91 41

ricksan^{sa}

Sanitaire-chauffage
bureau technique

ÉTUDES
RÉALISATIONS
ENTRETIEN

☎ maîtrise fédérale
chemin du Martinet 10
1007 Lausanne

tél. 021 625 04 88
fax 021 625 38 86
www.ricksan.ch

PROPRIÉTAIRE VIGNERON

MOREL JEAN-FRANÇOIS

Appellations: Chardonne • St-Saphorin
Yverne • Ollon

Chemin de Panessièrre 29 • 1803 Chardonne
Tél. 021 921 96 19 • Fax 021 921 79 39
Mobile 079 666 91 81
E-mail: jf.morel@bluewin.ch
www.morel-vins.ch

Lausanne

**POMPES FUNEBRES
OFFICIELLES** Depuis 1948

Ecoute – Confiance – Dignité

av. des Figuiers 28 – 1007 Lausanne

021 315 45 45

24h/24 • www.lausanne.ch/pfo

Conventions pour obsèques futures / Rapatriements

Hm **HESS** SÉCURITÉ
& **MARTIN**
www.hess-martin.ch

Portes blindées - Coffres forts - Serrures

Rue du Tunnel 3
1005 Lausanne
021 321 00 33

VOTRE SECURITE, NOTRE PRIORITE

www.hess-martin.ch

R.MONNET & CIE SA

Installateur électricien diplômé | ISO 9001



Lausanne | 021 321 44 55
Morges | 021 803 52 86

VOTRE PUBLICITÉ

dans le bulletin du

« Cercle Démocratique Lausanne »

REGIPUB SA

Case postale 137
1020 Renens 1
Tél. 021 317 51 92
contact@regipubsa.ch

Service de Voirie SA

Tinguely
021 621 80 80

Transports SA

Ch. de la Colline 12
www.tinguely.net
1007 Lausanne
info@tinguely.net



RÉSULTATS 2012-2013

Cible Roi d'un soir

		Points
1 ^{er}	Jean-Claude Ansermet	468
2 ^e	Hélène Meystre	463
3 ^e	Pascal Hurni	461
4 ^e	Frédy Troillet	457
5 ^e	Christian Badan	455
6 ^e	Paul Mettraux	455
7 ^e	Bernard Jaccaud	443
8 ^e	Jean Paschoud	425
9 ^e	Véronique Hurni	425
10 ^e	Michel Joly	394

Cible noire CDL

1 ^{er}	Pascal Hurni	227
2 ^e	Jean-Claude Ansermet	226
3 ^e	Paul Mettraux	225
4 ^e	Christian Badan	220
5 ^e	Georges Schenk	218
6 ^e	Bernard Jaccaud	211
7 ^e	Frédy Troillet	206
8 ^e	Georgette Rickli	197
9 ^e	Hélène Meystre	194
10 ^e	Véronique Hurni	192
11 ^e	Marguerite Schenk	169

Cible Fantaisie

1 ^{er}	Jean-Claude Ansermet	184
2 ^e	Pascal Hurni	182
3 ^e	Georges Schenk	178
4 ^e	Bernard Jaccaud	170
5 ^e	Christian Badan	167
6 ^e	Frédy Troillet	141
7 ^e	Jean Paschoud	129
8 ^e	Marguerite Schenk	116
9 ^e	Georgette Rickli	114

Arbalète

		Points
1 ^{er}	Marguerite Schenk	72
2 ^e	Frédy Troillet	65
3 ^e	Jean-Pierre Pasche	59
4 ^e	Bernard Jaccaud	58
5 ^e	Pascal Hurni	55
6 ^e	Christian Badan	44
7 ^e	Jean-Claude Ansermet	40
8 ^e	Michel Joly	38
9 ^e	Jean Paschoud	30
10 ^e	Georgette Rickli	28
11 ^e	Georges Schenk	18

Pistolet

1 ^{er}	Christian Badan	209
2 ^e	Marguerite Schenk	202
3 ^e	Hélène Meystre	198
4 ^e	Alain Richard	192
5 ^e	Bernard Jaccaud	184
6 ^e	Jean-Pierre Pasche	176
7 ^e	Pascal Hurni	175
8 ^e	Michel Joly	153
9 ^e	Jean-Claude Ansermet	153
10 ^e	Georges Schenk	150
11 ^e	Jean Paschoud	150
12 ^e	Véronique Hurni	136

A toutes et tous, le Comité du Cercle démocratique adresse ses sincères félicitations !

CDL

CERCLE DÉMOCRATIQUE • LAUSANNE

Calendrier 2013

- 1.6.2013** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne
- 6.6.2013** Présentation de Romain Détraz, skieur « skicross »
- 11.6.2013** Sortie du livre « Voisinages et conflits. Les partis politiques suisses en mouvement »
- 25.6.2013** Débat public sur « Les partis politiques et les nouveaux outils de communication : révolution ou effet de mode ? »
- 29.6.2013** Sortie d'été à Loèche-les-Bains
- 6.7.2013** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne
- 3.8.2013** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne
- 7.9.2013** Apéro sous la tonnelle du Cercle à Chardonne



A noter

COMMISSION « SANTÉ & SOCIAL »

Pierre GRANDJEAN, tél. 079 429 03 17
santesocial@cercle-democratique.org



COMMANDE DU VIN DU CDL

VIN ROUGE : assemblage de pinot noir, Gamay et Gamaret

VIN BLANC : chasselas

Paiement et retrait des bouteilles : directement chez le vigneron à Chardonne, le samedi matin de 9 h à 12 h, d'avril à décembre.

PRIX : FR. 12. – la bouteille de rouge ou de blanc

Cave Jean-François MOREL, Rue du Village, à côté de l'église

Tél. 021 921 96 19

www.cercle-democratique.org

